



CELLULE DE PONTCHÂTEAU



Marc BERNARDEAU
Pour la cellule Communiste Front de Gauche de Pontchâteau
30, bis les Hendeux
44780 Missillac

à

Mme BOUILLÉ
Députée de Loire-atlantique

Madame la Députée,

Les membres de la cellule PCF-Front de Gauche de Pontchâteau souhaiteraient que vous les receviez en audience concernant les politiques d'austérités qui conduisent à la décision inique prise par le conseil de la CPAM. En effet, le 27 mars 2013, celui-ci a entériné la fermeture de 22 agences de la sécurité sociale pour septembre 2013. Cette décision injuste socialement concernera plusieurs communes des cantons d'ANCENIS, BASSE LOIRE, CARQUEFOU, CHATEAUBRIANT, NANTES, PAIMBOEUF, SAINT HERBLAIN, SAINT NAZAIRE, PONTCHATEAU, ...

Ces accueils de proximité, signe tangible de services publics dans l'intérêt de tous, demeurent à nos yeux des liens primordiaux à conserver pour les populations locales. Comment tolérer que ces accueils utiles fassent les frais d'une austérité budgétaire dogmatique ou d'une rentabilité managériale toujours plus oppressante? En effet, la direction de la CPAM puise ses motivations dans le terreau libéral habituel pour justifier sa décision avec compression des coûts et baisse des dépenses publiques à la clé. Mais, ces permanences CPAM ne permettent-elles pas de garantir un traitement efficace des dossiers par la qualité du contact humain?

Nous récusons les conclusions libérales de cette décision et nous regrettons que les populations locales les plus fragiles soient pénalisées à travers ce funeste projet les obligeant à des déplacements coûteux sur Saint-Nazaire pour le traitement de leurs dossiers.

Nous exigeons le maintien des services publics de proximité dans l'intérêt général des populations locales concernées et nous vous demandons d'intervenir pour que le sort des permanences CPAM et à travers eux la vie de nos concitoyens ne soient pas le prix à payer de cette logique infernale de l'austérité.

Nous exigeons, non seulement le maintien de l'antenne de Pontchâteau sur notre territoire, mais nous demandons qu'elle ait réellement les moyens de fonctionner (personnels, matériel comme par exemple un photocopieur, et une amplitude horaire beaucoup plus large).

Afin de répondre à nos exigences partagées par beaucoup de nos concitoyens nous mettons en oeuvre les conditions de la mobilisation.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre demande d'audience et que celle-ci pourra aboutir à une intervention de votre part à l'Assemblée Nationale.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la députée, l'expression de notre considération distinguée.